



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNETAA participera aux discussions proposées par le Ministère de l'Education nationale sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Il a en effet obtenu la garantie que « les disciplines professionnelles de la voie professionnelle feront l'objet de dispositions particulières ». Ainsi dans le traitement global de ce dossier, le SNETAA maintient son approche de corps spécifiques pour des publics différents selon les voies d'enseignement. La formation doit obéir à cette logique car elle signifie aussi la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée. Le traitement particulier des PLP de la voie professionnelle doit cependant les considérer à égale dignité avec les collègues des corps comparables. C'est tout l'enjeu de l'adaptation de la mastérisation.

Par ailleurs, le SNETAA s'il a toujours critiqué la formation dispensée en IUFM pour les PLP n'acceptera pas pour autant l'absence d'un véritable dispositif de formation pour les néo-titulaires. Ce dispositif incluant aussi la problématique de la formation continue des enseignants.

Le SNETAA sera porteur de ses propositions pour que le recrutement et la formation soit adaptée, réaliste et pragmatique pour les collègues débutants. De plus, il est très attaché à la participation des pairs à l'acte de formation.

Enfin, le corps des PLP est à considérer dans son unicité et l'enseignement général préempte la spécificité de la voie professionnelle.

L'entrée dans le métier c'est aussi pour le SNETAA la prise en compte de l'évolution de la carrière avec la possibilité de la seconde carrière qui est à peine balbutiante aujourd'hui.

C'est fort de ses propositions que le SNETAA écoutera les propositions ministérielles qui passent aussi par la nécessaire revalorisation des débuts de carrière.

Ainsi le SNETAA se tient prêt au débat.